

# SYNDROME PULMONAIRE À HANTAVIRUS

## Aperçu de la maladie

Le genre hantavirus compte plus de 25 espèces virales différentes, chacune étant principalement associée à une espèce de rongeur. Selon le type de hantavirus, deux syndromes peuvent se déclarer : le syndrome pulmonaire à hantavirus ou la fièvre hémorragique avec syndrome rénal. Au Canada, la majorité des cas de syndrome pulmonaire à hantavirus se manifestent dans les provinces de l'ouest, soit la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba. Un seul cas a été enregistré dans l'est du Canada (au Québec). La principale cause de la maladie est le virus Sin Nombre et des souris sylvestres infectées par le virus Sin Nombre ont été repérées dans l'ensemble du pays.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le volume 41-06 du Relevé des maladies transmissibles au Canada (RMTC), intitulé *Le syndrome pulmonaire à hantavirus au Canada : Aperçu du tableau clinique, des diagnostics, de l'épidémiologie et de la prévention*.

## Symptômes

Il existe deux syndromes apparentés.

Le syndrome pulmonaire à hantavirus (en Amérique du Nord et du Sud) se caractérise par de la fatigue, de la fièvre, des frissons, des douleurs musculaires et articulaires, des maux de tête, de la nausée, des vomissements, des étourdissements, des douleurs abdominales et de la toux, suivie d'une détresse respiratoire d'apparition soudaine. La maladie peut évoluer rapidement. On trouve le virus Sin Nombre et d'autres virus du genre en Amérique du Nord et du Sud. Le taux de mortalité est de 35 % à 50 %.

La fièvre hémorragique avec syndrome rénal (en Europe et en Asie) se caractérise par l'apparition brutale de fièvre, des douleurs dorsales, divers degrés d'hémorragie et une atteinte rénale. Cette maladie grave est causée par les virus Hantaan (en Asie), Séoul et Dobrava (dans les Balkans).

## Réservoir

Chaque espèce de hantavirus est généralement associée à une espèce de rongeur (par exemple, de rat ou de souris). En Amérique du Nord, le principal réservoir du virus Sin Nombre est la souris sylvestre, quoique d'autres espèces de rongeur puissent être porteurs.

## Mode de transmission

Les rongeurs propagent le virus par leur urine, leurs excréments et leur salive. On suppose que la maladie est transmise par aérosolisation ou par inhalation de fines particules d'excréments de rongeurs infectés par le virus. L'infection peut survenir dans des bâtiments fermés et mal aérés, lorsque ces particules entrent en suspension dans l'air, par exemple après le passage de l'aspirateur ou du balai.

L'infection peut également survenir par contact entre des lésions cutanées ou des muqueuses et des objets contaminés par de l'urine, des excréments ou de la salive de rongeurs infectés, ou par absorption d'aliments ainsi contaminés. Bien que ces cas soient rares, la morsure d'un rongeur infecté peut également entraîner une exposition au virus.

## Période d'incubation

De quelques jours à près de deux mois.

## Période de transmissibilité

Habituellement, la maladie ne se transmet pas de personne à personne en Amérique du Nord.

## Facteurs de risque

Risque accru de contracter la maladie ou de présenter des symptômes graves :

- Risque d'exposition au hantavirus en cas d'infestation de rongeurs.
- Contact avec des rongeurs dans le cadre des activités professionnelles ou récréatives, par exemple : propriétaires de maison ou de chalet, campeurs, agriculteurs, propriétaires de ranch et chasseurs.
- Personnes qui vivent ou voyagent dans des régions où le hantavirus est présent.
- Personnes qui travaillent en laboratoire.

## Définitions de cas aux fins de surveillance

**Cas confirmé de syndrome pulmonaire à hantavirus** si sont présents une maladie clinique (caractérisée par une maladie fébrile [température buccale > 38,3 °C /101 °F]) nécessitant une oxygénothérapie, et des infiltrats diffus bilatéraux (qui peuvent faire penser à un syndrome de détresse respiratoire aigu), et une apparition dans les 72 heures suivant l'hospitalisation d'une personne auparavant en santé, OU une maladie mortelle inexpliquée avec œdème pulmonaire non cardiogénique révélé à l'autopsie, sans cause particulière identifiable de décès, et confirmation en laboratoire de l'infection :

- détection d'anticorps IgM dirigés contre le hantavirus;  
OU
- détection d'une augmentation d'au moins quatre fois du titre d'anticorps IgG dirigés contre le hantavirus;  
OU
- détection de l'ARN du hantavirus dans un échantillon clinique approprié;  
OU
- détection d'antigènes du hantavirus par immunohistochimie

## Diagnostic et lignes directrices à l'intention des laboratoires

Le Laboratoire national de microbiologie procède à des tests de diagnostic pour les infections à hantavirus chez l'humain. Pour qu'un diagnostic soit posé, au moins un des marqueurs de diagnostic suivants doit être positif :

- présence d'IgM dirigé contre le hantavirus ou augmentation du titre d'IgG;
- présence de l'ARN du hantavirus par RT-PCR.

Le temps d'exécution des analyses de laboratoire est de 14 jours.

## Signalement

Conformément à la norme 2.2 – Déclaration des maladies et des événements au BMHC et à la section 3 – Déclaration des maladies et des événements.

- Surveillance régulière (SSP) de tous les cas confirmés.

## Gestion de cas

### Sensibilisation

La personne infectée ou la personne soignante devrait être informée des éléments suivants :

- la nature de l'infection, la durée de la période de contagion, le mode de transmission et l'écologie de la maladie;
- les précautions relatives à la manipulation des animaux;
- les procédures de nettoyage et de désinfection des zones contaminées par des excréments de rongeurs;
- les méthodes de prévention des infestations de rongeurs dans les domiciles et les lieux de travail (sceller les voies d'entrée et employer des pièges à rongeurs).

### **Enquête**

Retracer la source de contamination et prévenir l'exposition d'autres personnes. Demander à la personne infectée quels sont ses symptômes et à quelle date ils sont apparus. Demander à la personne infectée de quelle façon elle aurait pu être exposée au virus, par exemple si elle a été en contact avec des rongeurs ou des excréments de rongeurs au cours des six dernières semaines dans le cadre d'un voyage ou de ses activités professionnelles et récréatives.

### **Exclusion/éloignement social**

Ne s'applique pas.

### **Traitement**

Hospitalisation, réhydratation adéquate et agents antimicrobiens appropriés.

### **Immunisation**

Ne s'applique pas.

## **Gestion des contacts**

### **Sensibilisation**

Même que pour la gestion des cas. La maladie ne se propage habituellement pas de personne à personne.

### **Enquête**

Même que pour la gestion des cas.

### **Exclusion/éloignement social**

Ne s'applique pas.

### **Prophylaxie**

Ne s'applique pas.

## **Gestion des éclosions**

Le plan local en cas d'éclosion doit être mis en œuvre lorsqu'une éclosion est déclarée.